



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LÉRY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Léry tenue le 9 mars 2015 en la Salle Adolphe-Leduc, et à laquelle sont présents :

Mme la conseillère Mylène Loiseau
M. le conseiller Éric Pinard
Mme la conseillère Johanne Dutil

formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire suppléant Léon Leclerc

Est également présent : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 heures.

2015-03-028

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

QUE la Ville de Léry :

- Accepte l'ordre du jour de cette séance sans modification.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-029

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Chaque membre du Conseil municipal ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 février 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau
Appuyé par M. le conseiller Éric Pinard

QUE la Ville de Léry :

- Approuve tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 février 2015.

Adoptée à l'unanimité

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2015

Le Conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport budgétaire pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 28 février 2015.

RECETTES

Les recettes totalisent 3 077 221 \$ soit 76 % du budget total.

Utilisation de la marge de crédit/règlement d'emprunt en 2015 – 300 000 \$.



No de résolution
ou annotation

➤ **PERCEPTION DES TAXES**

TAXES 2015

Foncieres, INR, eau, eaux usées, dette, ordures : **501 109 \$** soit 16 % sur un global de 3 051 925 \$.

ARRÉRAGES DE TAXES

Année 2014 (solde) 68 128 \$ foncières, INR, eau, eaux usées, dette, ordures
Autres années (solde) 9 372 \$

DÉPENSES

Les dépenses d'opération s'établissent à **581 043 \$**, soit 14 % du budget, réparties ainsi :

Administration	19 %	Urbanisme	22 %
Sécurité publique	15 %	Loisirs et culture	12 %
Transport	33 %	Frais de financement	7 %
Hygiène du milieu	16 %	CMM	0 %

Les dépenses d'investissement en 2015 s'établissent à **59 088 \$**.

2015-03-030

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Dépôt du rapport sur les engagements financiers et factures à payer au 27 février 2015 au montant de 252 354,24 \$.

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

QUE la Ville de Léry :

- Approuve ces engagements financiers et factures à payer qui totalisent la somme de 252 354,24 \$ pour le mois de février 2015.

Adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

2015-03-031

NOMINATIONS – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de la Sécurité incendie à l'effet de nommer deux (2) « Lieutenants » et deux (2) « Lieutenants éligibles » au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Léry suite au processus établi par la lettre d'entente numéro 3 de la convention collective 2010-2013 du SPQ, section locale de Léry ;

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau
Appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil

QUE la Ville de Léry :

- Nomme M. Hugo Villemure-Houde et M. Yan Perreault au poste de « Lieutenant » au Service de sécurité incendie de Léry selon les conditions prévues à la convention collective 2014-2017 du SPQ, section locale de Léry ;
- Nomme M. Éric Boileau et Mme Karyne Tétrault au poste de « Lieutenant-éligible » au Service de sécurité incendie de Léry selon les conditions prévues à la convention collective 2014-2017 du SPQ, section locale de Léry.

Adoptée à l'unanimité

RÈGLEMENTS

2015-03-032

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-436 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE L'AGRILE DU FRÊNE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LÉRY

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement numéro 2015-436 ;



No de résolution
ou annotation

2015-03-033

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion avec dispense de lecture a dûment été donné le 9 février 2015 ;

Il est proposé par M. le conseiller Éric Pinard
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

QUE la Ville de Léry :

- Adopte le règlement numéro 2015-436 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Léry ; ledit règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

URBANISME – VOIRIE

Aucun dossier

ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DES RUES

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement des rues pour la saison 2014-2015 se termine et qu'il y a lieu de demander de nouvelles soumissions ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Dutil
Appuyé par Mme la conseillère Mylène Loiseau

QUE la Ville de Léry :

- Autorise le lancement d'un appel d'offres par invitation pour le déneigement des rues municipales pour la saison 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES DOSSIERS

Aucun dossier

ORGANISATION PARA-MUNICIPALE

MRC DE ROUSSILLON

Aucune information

CITSO

Aucune information

TRANSPORTS ACCÈS INC.

Lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 février 2015, il y a eu discussions sur la demande de la municipalité de Saint-Isidore d'intégrer le service, ce qui a été refusé dû aux coûts élevés.

INFORMATION AUX CITOYENS

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi 13 avril 2015.

La première échéance pour le compte de taxes municipales 2015 était le lundi 2 mars 2015. La deuxième échéance est le lundi 1^{er} juin 2015.

Il y aura une consultation sur un projet de garderie subventionnée (70 places) à la Ville de Léry le jeudi 19 mars à 20 heures à l'hôtel de ville.



No de résolution
ou annotation

2015-03-034

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

Mme la conseillère Mylène Loiseau donne de l'information concernant la consultation sur un projet de garderie subventionnée et sur le réaménagement à venir du Parc Notre-Dame.

M. le conseiller Éric Pinard donne de l'information concernant la consultation sur un projet de garderie subventionnée et sur la refonte des règlements d'urbanisme et du plan de zonage en concordance avec le PMAD.

M. le maire suppléant Léon Leclerc donne de l'information sur le nouveau règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Léry.

PÉRIODE DE QUESTIONS

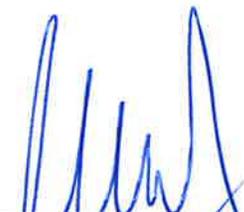
M. le maire suppléant invite les personnes présentes à poser leurs questions sur tout sujet.

Les questions portent sur la consultation sur un projet de garderie subventionnée, une dérogation mineure qui a été acceptée pour un projet de construction sur la rue du Parc-Notre-Dame, le bruit provenant des sites de construction, la possibilité d'adopter un règlement qui régit le bruit le dimanche, la refonte des règlements d'urbanisme et du plan de zonage en concordance avec le PMAD, le problème de l'agrile du frêne, le contrat de déneigement, le budget du Comité du 100^e de la Ville de Léry ainsi que le suivi des branchements dans le cadre du projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie – Phase I.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Mylène Loiseau, appuyé par Mme la conseillère Johanne Dutil, que la présente séance soit et est levée ; il est 20 h 41.

Adoptée à l'unanimité


MAIRE


DIRECTEUR GÉNÉRAL / SECRÉTAIRE-TRÉSORIER